

Clapnot, Jean Noël 1722-1803.

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE LITTERAIRE

DES DIX-SEPT PROVINCES DES

PAYS-BAS,

DE LA PRINCIPAUTÉ DE

LIEGE,

ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

TOME ONZIÈME.

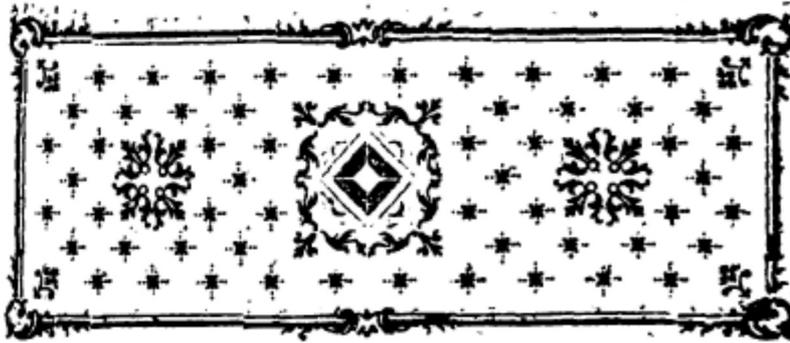


A LOUVAIN,

DE L'IMPRIMERIE ACADEMIQUE.

M. DCC. LXVIII.

LE



MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE LITTERAIRE

DES DIX-SEPT PROVINCES DES

PAYS-BAS,

DE LA PRINCIPAUTÉ DE

LIEGE,

ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES

*Jacques Bonfrère, ou Jacobus
Bonfrerius,*

 E SAVANT Commentateur na-
quit en 1573. à *Dinant*, ville
de la Principauté de *Liège*
sur la rive droite de la meuse.
Ayant fait de bonnes huma-
nités, & un cours de Philosophie, il re-
nonça au siècle, & entra dans la Com-

Tom. XI.

A

ront
me.

nicats (a) dans la Collégiale de S. Pierre; qui est l'église principale de cette ville, & ayant attaché à ces prébendes autant de chaires, dont deux sont pour la Faculté des Arts, *Jean de Hasselt* obtint celle de Morale, l'une de ces dernières, en 1444., c. d. aussitôt que la Bulle du Pape fut mise en exécution. Il eut aussi un Canoniat de *Hougarde*, dans le Pays de Liège, & il fut élu Doyen de ce Chapitre, qui est aujourd'hui à demi éteint. On ignore la date de sa mort. Il a laissé aux Chanoines-Réguliers de S. Martin à *Louvain* un exemplaire des cahiers qu'il avoit dictés :

In Ethicam Aristotelis.

¶ *Val. André, Fast. Acad. 35. 77. & 246.*

(a) Par la bulle du 23. mai de cette année. Ces Canonicats, les plus singuliers peut-être qu'il y ait dans toute l'Eglise, sont au nombre de dix, deux pour chacune des cinq Facultés; ils n'obligent ni à réciter le Bréviaire, ni à porter l'habit Ecclésiastique; cependant il faut être tonsuré pour en obtenir un, & on le perd dès qu'on se marie.

Charles de Langhe, ou Carolus Langius.

SANDERUS, *Sweetius*, & *Valère André* font cet Ecrivain natif de *Gand*: mais *Juste-Lipse*, & *Aubert le Mire* disent qu'il étoit de *Bruxelles*, & je crois que

CHARLES LANGIUS. 155

ces derniers ont raison. Quoi qu'il en soit, son père, *Jean de Langhe*, seigneur de *Beaulieu*, fut successivement Secrétaire de *Charle-Quint*, & de *Philippe second* : sa mère nommée *Antoinette de la Sale*, mourut à *Bruxelles* le 30. décembre 1563. avant son mari, qui lui fit dresser une épitaphe (a) dans l'église paroissiale de N. D. de la Chapelle, où ses cendres reposent. Le jeune *Langius* fut instruit soigneusement dans les Belles-Lettres ; après quoi son père l'engagea de s'appliquer à la Jurisprudence, dont il prit apparemment les principes dans l'Université de *Louvain*. Depuis il passa en Italie, où il se fit recevoir Docteur en l'un & l'autre Droit. Ayant cependant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut pourvu d'un Canonat de la Cathédrale de *Lidge*, où il se fixa pour le reste de ses jours. Il s'y lia d'amitié avec divers gens de Lettres, dont les principaux furent *Lavinus Torrentius*, son parent, son compagnon d'étude, & alors son confrère en qualité de Chanoine de S. Lambert : & *Juste-Lipse*, qu'il retint quelque tems chez lui, lorsque ce Savant se mit en chemin pour se rendre

(a) D. O. M. Religione ac pietate insigni matrona D. Antonia de la Sale, uxori charissimæ, Joannes Langius, Dominus in Beaulieu, olim D. Carolo V. Caf. Aug., deinde Philippo Hispp. Regi Catholico à Secretis, cui, liberis, posterisque suis, ad pedem hujus saxi jus est inferendi perpetuum, sanctiss. erga eam amoris pignus & monumentum B. M. & c. Quin. III. kalend. januar. anno Domini M. D. LXIII.

aux extrémités de l'Allemagne. *Langius* lui donna d'excellens avis, tant pour sa conduite, que pour ses études, & le défabusa de certains préjugés nuisibles aux Belles-Lettres. (b) C'est à ses instructions que nous devons le traité de *Lipse* sur *la Constance*, ouvrage docte, sérieux, & relatif aux troubles, qui agitoient alors les Provinces des Pays-Bas. Ces maux se firent aussi sentir dans le Pays de *Liège*, & le chagrin qu'ils causèrent à *Langius*, abrègea ses jours. Il mourut dans un âge peu avancé le 29. juillet 1573. Son corps répose dans le vieux Chœur de S. Lambert, où l'on a gravé l'épithaphe qui suit :

Carolus Langius, J. C., Vir, ut scripta ejus testantur doctissimus, cui Lævinus Torrentius, & Joannes Doverinus, Collegæ, monumentum poss., obiit Cl. Id. LXXIII. IV. kal. augusti.

Janus Lernutius fit ces vers sur sa mort:
*O. Langi, Historiæ, Linguarum, & Juris aviti,
 Et rerum Naturæ intima notitia,
 Virtutesque simul tecum interiere; simulque
 Interiere mihi gaudia rapta mea.*

(b) *Cum me hospitio excepisset (Langius,) non omni solim comitate & benevolentia id temperavit: sed eo genere sermonum, qui utiles, imò salutare mihi in omne ævum. Ille enim fuit, ille vir, qui oculos mihi aperiret, detersa vulgariis aliquot opinionum nube: ille qui viam ostenderet, quâ sine ambage pervenirem, ut cum Lucretio loquar, ad illa
 Edita doctrinâ Sapientium templa serena.
 Just. Lipsius, de Constantiâ, lib. I. c. 1.*

Langius en mourant laissa une riche Bibliothèque, presque toute composée de Mss. Grecs & Latins, que *Torrentius* acheta de ses héritiers, & qu'il laissa ensuite aux Jésuites de *Louvain*, comme je l'ai dit à son article, T. II. p. 94. Nôtre Auteur prénoit un plaisir singulier à cultiver des fleurs. Il fut le premier qui s'appliqua à en élever d'étrangères, aussi bien que d'autres plantes apportées des Indes : il en faisoit venir de tous côtés, non seulement de celles qui flattent la vûe, mais encore quantité d'autres, qui sont d'usage dans la Médecine. *Juste-Lipse* admira son jardin, & prit lui-même du goût pour ces curiosités. Du côté de l'esprit, *Langius* étoit très-savant en Grec & en Latin, fort bon Poète, & l'un des plus judicieux Critiques de son siècle. Le P. *Schott* ne balance pas de le préférer à *Lambin*, & à tous les autres, qui ont expliqué ou corrigé les Œuvres de *Cicéron*. *Lipse* l'appelle sans façon le plus docte, & en même tems le plus homme de bien, qui fût parmi les Flamands. *Bénoit Arias Montanus* en a parlé dans le même sens. Tous enfin conviennent qu'il réunissoit en lui une érudition extraordinaire, & une vertu très-distinguée. (c)

(c) *Nuncium acerbum! Langiusne noster obiit? ille Langius, quo, sat scio, Vulcanus, Luna, Sol, Dies, Di quattuor, Meliorem nullum illuxere alterum.*

158 CHARLES LANGIUS.

Il reste de lui

1. *Marci Tullii Ciceronis Officia, de Amicitia, ac de Senectute, à membranis Belgicis emendata, Notisque illustrata.* Antv. Guilielmus Silvius, 1563. 12°. It. *Ibid.* 1573. 12°. It. A la suite des *Observationes humanæ* du P. André Schottus : *Ibid.* Gaspard Bellerus, 1615. 4°. Langius avoit dessein de faire de pareilles remarques sur toutes les Œuvres de Cicéron.

2. *Carmina lectiora : de Laudibus urbis Leodicensis. In navalem Christianorum de Turcis Victoriam, duce Joanne Austriaco. Hymnus in Natalem Domini. Paraphrasis in Orationem Dominicam, &c.* Ces Poësies, & quelques autres de Langius, se trouvent à la suite de l'Ouvrage précédent de l'édition de 1615. L'Hymne in *Natalem Domini* se trouve aussi parmi les

Nam de doctrinâ ut parcius dicam; in causâ est ipse. Fuit enim hoc ingenio Langius, ut ea scire vellet, quæ scire eum nemo sciret. Atque, ut Stoici virtutem, sic ille doctrinam pretium sibi ipsam putabat. Sed magnum virum amissimus, ô Musæ! & majorem opinione vulgi. Scholiâ parabat, ut ex ipso audivimus, in Senecam, Solinum, Suetonium: & quædam ex iis jam affecta. Multa observationes ejus in Plinio, Theophrasto, Dioscoride: cum præter alia elegantis ingenii, unicus amator esset florum & hortorum. Postremis literis anxie petierat, ut ex Imperatoris horto mittenda curarem bulbos Tulipæ versicoloris, item Tibcadi, () & nescio quæ alia, ut sic dicam, emblemata horti, ab usque Byzantio allata. In quâ curâ vides quàm fuerim frustra. Liphus, Epistolicar. qq. lib. IV. ep. 17.*

(*) Sorte de Jacinte, de l'espèce dite *Muscari* à cause de son odeur musquée. Il y a le *Tibcadi* simplement, le *Tibcadi luteus*, & le *Tibcadi luteo-præcox*. Voyez J. Bauhin, *Ebrodunsi*, 1650. T. II. pp. 578. 579.

Poësies de *Lævinus Torrensius* dans l'édition de 1594.

3. *Variantes Lectiones in Plauti Comædias*, collectore *Carolo Langio*. Dans l'Édition de *Plaute*, *Antv. Christoph. Plantinus*, 1566. 16°. où l'on a joint les notes de *Turnèbe*, d'*Adrien Junius*, & de quelques autres. It. avec les mêmes notes : *Basileæ*, *Offic. Hervagiana*, 1568. 12°. Cette édition a pour titre : *Eruditorum aliquot virorum de Comædiâ & Comicis versibus Commentationes ; itemque in Plautum Annotationes , & alia quibus totus ferè Plautus explicatur ; videlicet Lilius Gregorius Gyraldus , de Comædiâ , ejusque apparatu : Julii Cæsaris Scaligeri , de Comædiæ origine , & de Comicis versibus , Liber : Andreae Alciati , de Plautinorum carminum ratione , Liber , item , de Plautinis vocabulis , (d) Lexicon : Joachimi Camerarii , de versibus Comicis , & in Plauti Comædias Annotationes : Caroli Langii Variæ Plauti Lectiones : item Adriani Turnebi , & Adriani Junii in Plautum Observationes : & Cælii Secundi Curionis Plautinæ Lectiones.*

Feu M. le baron *de Crassier*, de *Liège* ,

(d) *J. Philippe Pareus*, célèbre Humaniste Allemand, en a donné un meilleur : *Lexicon Plautinum , in quo Elegancia omnium simplicium vocabulorum antiquæ linguæ Romanæ , velut indice quodam absolutissimo , accuratè eruuntur & explicantur : passim quoque variorum Latinorum juxta æo Græcorum loca enodantur & illustantur. Auctore J. Philippo Pareo. Francof. Nicol. Hoffmannus , 1614. in-8. pp. 538. non chiffrés.*

160 CHARLES LANGIUS.

avoit dans sa Bibliothèque : *Collectio variorum Diplomatum & Actorum Ecclesie & Patrie Leodiensis, ex archivis Ecclesie Cathedralis, Collegiatarum, ac Monasteriorum; opera Caroli Langii.* En Ms.

Langius avoit fait des Notes sur *Senèque*, sur *Solin*, sur *Suétone* : & d'autres en plus grand nombre sur *Pline*, sur *Théophraste*, & sur *Dioscoride* : mais on ne fait ce que tout cela est devenu.

☞ *Miræi Elogia Belgica*, 161...163. *Chapeville*, III. 470. *Sanderus, de Gandarvens.* 27. *Sweertius*, 168. 169. *Val. André*, 121. 122.

Pierre van den Bossche,

NÉ VERS 1634., prit l'habit de Dominicain au couvent de *Boisleduc* transféré à *Malines* sa patrie vers 1651., & y prononça les vœux de religion le 19. mars 1653. Ayant achevé ses études, & reçu la Prêtrise, il se consacra tout entier au ministère de la Chaire & du Confessionnal. Il se chargea du soin des ames en diverses paroisses, qui manquoient de Curés, particulièrement dans celle de *Woonfel*, où il exerça ces fonctions l'espace de quatorze ans. Il fut aussi Curé-Missionnaire de *S. Jacques* de *Boisleduc* : mais son zèle pour la foi, & la publication